

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mai 2021

ACCÉLÉRER L'ÉGALITÉ ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNELLE - (N° 4143)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N° 175

présenté par
Mme Sylla
-----**ARTICLE ADDITIONNEL****APRÈS L'ARTICLE 5, insérer l'article suivant:**

L'article L. 121-1 du code de l'éducation est complété par une phrase ainsi rédigée : « Les écoles, les collèges et les lycées assurent une mission d'information et d'initiation aux métiers scientifiques et du numérique. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet article vise à sensibiliser les enfants, notamment les filles, aux métiers scientifiques et du numérique dès leur jeune âge.

La science et l'égalité entre les sexes sont essentielles pour réaliser les objectifs de développement durable, notamment le Programme de développement durable à l'horizon 2030. C'est pourquoi, ces quinze dernières années, la communauté internationale a entrepris d'importants efforts pour inspirer et promouvoir la participation des femmes et des filles à la science.

Pourtant, selon l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), à l'heure actuelle moins de 30 % des chercheurs dans le monde sont des femmes. Selon les données de 2014-2016 de l'Organisation environ 30 % seulement des étudiantes choisissent des domaines liés aux STEM (sciences, technologie, ingénierie et mathématiques) dans l'enseignement supérieur.

De plus, à l'échelle mondiale, le taux de scolarisation des filles est particulièrement faible dans les domaines suivants :

- Technologies de l'information et des communications (3 %)
- Sciences naturelles, mathématiques et statistique (5 %)
- Ingénierie, fabrication et construction (8 %)

Les moyennes mondiales cachent des disparités mais la France ne fait pas exception au phénomène.

Depuis longtemps, les préjugés et les stéréotypes de genre éloignent les filles et les femmes des domaines liés à la science. Le monde à l'écran reflète, comme dans le monde réel, des biais similaires. L'étude de 2015 intitulée « Préjugés sexistes sans frontières », réalisée par le Geena Davis Institute a montré que, parmi les personnages montrés à l'écran et ayant un travail identifiable aux STEM, 12 % seulement étaient des femmes.

Afin d'obtenir l'accès et la pleine et équitable participation des femmes et des filles à la science, ainsi que pour atteindre l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et des filles, l'Assemblée générale des Nations Unies a donc décidé de proclamer le 11 février Journée internationale des femmes et des filles de science (résolution A/RES/70/212).